FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU MARCHÉ ARTISANAL DU **28 et 29 Novembre 2026** de 14h à 19h et de 10h à 17h

Organisé par l'association MAIN DANS LA MAIN

Salle de la Plaine de Manneville-la-Goupil

Je soussigné(e) :

Nom / Prénom : ……..

Adresse complète : ……..……...

……..……

Email : Téléphone (fixe ou portable) : …….

Raison sociale : ……..…… N° de KBIS/SIRET : ……..

Activité/produits vendus : ...……..……..

……...

1. Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (feuille 2) et **m'engage à le respecter**.

2. Remplir l'attestation sur l'honneur (feuille 3) si absence de SIRET (non professionnel).

3. Souhaite réserver :
 - ☐ 1 table = 15€
 - ☐ 2 tables = 25€
 - ☐ 1 prise électrique (prévoir une rallonge)

Votre inscription sera validée en présence :

- ☐ du formulaire imprimé dûment rempli, daté et signé.
- ☐ de la photocopie recto verso de votre pièce d'identité.
- ☐ d'un chèque de caution de 50€.
- ☐ du règlement en chèque établi à l'ordre de l'association Main dans la main.
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile valable le 28 et 29 Novembre 2026.

Documents à **imprimer** et à **envoyer** par voie postale ou à **déposer** à : ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN, 1373 route des jonquilles, 76110, Manneville-La-Goupil.

SIGNATURE

Fait à …….. , le …….

(Signature précédée de la mention "***LU ET APPROUVÉ***")

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation du marché artisanal et ne seront ni vendues ni diffusées à des tiers.

Pour joindre l'association :

Numéro de téléphone : 07-77-77-64-87

Email : maindanslamain76@gmail.com

Facebook : Maindans lamain

Instagram : maindanslamain76

Snapchat : Maindans-lamain

Règlement intérieur du MARCHÉ ARTISANAL organisé par l'association MAIN DANS LA MAIN du 28 et 29 Novembre 2026 À Manneville-la-Goupil

1. **ACCÈS / LOGISTIQUE**

- L'entrée sur le site du marché se fera du côté de la porte principale.
- Votre voiture sera garée sur le parking après déchargement.

2. **CONDITIONS DE PARTICIPATIONS**

- Statut des exposants : le marché artisanal est ouvert aux professionnels déclarés (disposant d'un numéro de SIRET) ainsi qu'aux particuliers dans le cadre d'une participation occasionnelle conformément à la réglementation en vigueur..
 - Les exposants non professionnels doivent fournir une attestation sur l'honneur (cf feuille 3)
 - Les exposants professionnels doivent fournir un numéro de SIRET.
- Seuls les produits déclarés en amont pourront être vendus sur votre stand, sont interdits les produits dangereux, inflammables ou non conforme à la législation. Également pour éviter les doublons.

3. **ORGANISATION DU MARCHÉ**

- Les **exposants** seront accueillis à partir de 10h le 28/11 et les stands devront être prêts pour 13h30.
- L'exposant **s'engage** à respecter les horaires et à rester présent durant toute la durée du marché.
- Le démontage des stands est autorisé uniquement après la fermeture du marché.

4. **ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ**

- L'exposant s'engage à présenter sa pièce d'identité en cas de contrôle le jour de la manifestation.
- Chaque exposant est responsable de la sécurité de son stand.
- Chaque exposant doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées. Celles-ci appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité : il lui incombe de pourvoir à leur assurance.
- Les exposants utilisant du matériel électrique s'engagent à utiliser du matériel conforme et en bon état. Les rallonges multiprises doivent respecter les normes de sécurité en vigueur.

5. **PAIEMENT / VALIDATION**

- L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'au moment du règlement et réception de toutes les pièces demandées. **Aucun remboursement ne sera effectué.** (Sauf annulation annoncée par l'association).
- La validation de l'inscription sera confirmée par email ou par téléphone.
- Le chèque de caution sera rendu à 17h dimanche 29 Novembre à la fin du marché.

6. **DROITS DE L'ASSOCIATION**

- L'association se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement du marché artisanal.
- L'association se réserve le droit de refuser une future inscription si un des points du règlement a été enfreint lors d'un précédent événement.
- Il est demandé aux exposants de respecter le lieu dans lequel ils sont accueillis. Ils s'engagent à repartir avec leurs invendus du week-end et de laisser les lieux propres.
- L'association fournira le nombre de tables réservées ainsi que deux chaises.
- La restauration et la buvette sont exclusivement réservées à l'association.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR MARCHÉ ARTISANAL VENTE OCCASIONNELLE

Je soussigné(e),

Nom / Prénom : ……..

Date de naissance : …….

Adresse : …….
……...

Atteste sur l’honneur :

- ne pas être inscrit(e) en tant que professionnel (absence de SIRET)
- participer au marché artisanal de manière occasionnelle
- ne pas exercer d’activité commerciale de façon régulière
- vendre uniquement des biens personnels ou des créations réalisées à titre non professionnel

Je certifie que les informations fournies sont exactes et reconnais être informé(e) que toute fausse déclaration m’expose à des sanctions.

Fait à :
Le :

Signature :